



MAIRIE
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 décembre, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagne-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 9 décembre 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 7

Suffrages exprimés : 8

Vote :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON (arrivée au point I.L.A.3 à 20h10), M. Olivier PIN, adjoints, M. Hugo ROUSSEL, Mme Sylvie BAZILLE, M. Thomas LHOMMEAU.

Absents excusés : M. Vincent COISCAUD, M. Éric INGWILLER, Mme Gladys SIRE, M. Vincent BONNIN

Absents non excusés :

Pouvoirs : Monsieur Vincent BONNIN donne pouvoir à Madame Sylvie BAZILLE.

Secrétaire de séance : M. Olivier PIN

Maison 1 route d'Anché : Nouvelle demande de subvention DETR/DSIL 2024 pour 2025

Concernant le projet de la maison 1 route d'Anché, Monsieur le Maire a reçu le nouveau chiffrage de la part de Plan Urba Services qui servira à faire une nouvelle demande de subvention.

Monsieur le Maire rappelle que nous avons déjà reçu l'arrêté n°2023/SPM/63 en date du 22 décembre 2023 pour une subvention DETR d'un montant de 30 000€.

Monsieur le Sous-préfet Thomas Ricard, nous a envoyé un courrier pour nous informer que notre dossier n'a pas été retenu pour la programmation 2024 (courrier ci-dessous).

AR Prefecture

086-218600526-20241223-20242312_CT_04-DE
Reçu le 23/12/2024



Sous-préfecture
de Montmorillon

Poitiers, le 26 novembre 2024

Le sous-préfet de Montmorillon

à

Monsieur le Maire,
Mairie
1 place de la mairie
86160 CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE

Objet : Dotation d'équipement des territoires ruraux – programmation 2024

Vous avez déposé auprès de mes services le 06 juin 2023 et reconduit pour l'année 2024, un dossier de demande de subvention concernant le réaménagement du carrefour et la création d'un parking-espace de vie au 1 route d'Anché, présenté au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Votre dossier n'a pas pu être retenu pour la programmation 2024 qui désormais est close.

Vous avez la possibilité, si les travaux n'ont pas débuté (signature d'un bon de commande ou marché) de redéposer votre demande sur l'année 2025.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le sous-préfet

Thomas RICARD

Monsieur le Maire a eu une conversation téléphonique avec Madame Langellier qui nous indique qu'il faut reconduire la demande DETR/DSIL 2024 et que l'on peut mettre la revalorisation des montants. Nous avons donc demandé à Plan Urba Services de nous mettre à jour le coût des études et des travaux (tableau ci-dessous) afin que nous fassions une nouvelle demande de subvention DETR/DSIL. Cette demande est à faire avant le 31 janvier 2025 ou si la loi de finances n'est pas votée, se reporter à la phrase suivante (mail AMF du 13 décembre 2024) :

L'attribution des dotations d'investissement (DETR, DSIL, fond vert) ne pourra être réalisée que sur les dépenses déjà engagées. Les crédits de paiement correspondant à des engagements déjà votés seront versés, mais les nouvelles dépenses de 2025 ne pourront bénéficier de ces dotations. Ainsi, les nouvelles demandes pour 2025 de subventions DETR, DSIL ou Fonds vert devront attendre le vote de la loi de finances pour 2025.

AR Prefecture

086-218600526-20241223-20242312_CT_04-DE
Reçu le 23/12/2024

DÉLIBÉRATIONS

N°106/2024



Réaménagement du carrefour et création d'un parking espace de vie Maison Garnault

Estimations

Chiffrage estimatif pour des travaux réalisés en 2025

ETUDES				
DESIGNATION	Prix Unitaires	Unités	Q	TOTAL
ETUDES				
Lévé topographique par géomètre	1 200,0	Fft	1	1 200 €
Etablissement Permis d'aménager et Maitrise d'Oeuvre extérieur	12 000,0	Fft	1	12 000 €
Coordonnateur S.P.S.	1 500,0	Fft	1	1 500 €
TOTAL HT ETUDES				14 700 €

DEMOLITION MAISON GARNAULT				
DESIGNATION	Prix Unitaires	Unités	Q	TOTAL
Demolition de la maison et reprise des murs des tiers	27 151,5	Fft	1	27 152 €
TOTAL HT DEMOLITIONS				27 152 €

TRAVAUX VRD				
DESIGNATION	Prix Unitaires	Unités	Q	TOTAL
PRESTATIONS GENERALES				
Installation de chantier, signalisation de chantier et plan de recolement	3 500,0	Fft	1	3 500 €
Constat d'huissier	1 000,0	Fft	1	1 000 €
SOUS DETAIL				4 500 €
TRAVAUX PREPARATOIRES ET DEMOLITIONS				
Arrachage plantations existantes	20,0	m²	30	600 €
Décapage terre végétale et mise en stock provisoire	16,0	m3	25	400 €
Démolition de trottoir	24,0	m²	140	3 360 €
Dépose de bordures existante	14,0	ml	110	1 540 €
Dépose de mobilier urbain et panneaux dans emprise	500,0	Fft	1	500 €
SOUS DETAIL				6 400 €
TERRASSEMENTS				
Terrassement en déblais et évacuation à la décharge	23,0	m3	200	4 600 €
SOUS DETAIL				4 600 €
TRAVAUX EAUX PLUVIALES				
Création d'un regard Avaloir et raccordement sur existant	700,0	u	2	1 400 €
Mise à cote d'ouvrages existants	225,0	u	3	675 €
Reprise Gargouille existante	800,0	Fft	1	800 €
SOUS DETAIL				2 875 €
TRAVAUX ECLAIRAGE - RESEAUX SECS				
Dépose d'un candélabre existant et pose d'un nouveau candélabre Fourreau diam. 110 y compris tranchée, grillage avertisseur et remblaiement	2 800,0	u	1	2 800 €
Regard béton avec tampon pour attente borne recharge	23,0	ml	20	460 €
	400,0	u	1	400 €
SOUS DETAIL				3 660 €
TRAVAUX DE VOIRIE				
Fourniture et pose de bordures de T2-CS1	55,0	ml	110	6 050 €
Fourniture et pose de bordures arasées	30,0	ml	50	1 500 €

le 17/12/2024

AR Prefecture

086-218600526-20241223-20242312_CT_04-DE
Reçu le 23/12/2024

DÉLIBÉRATIONS

N°106/2024



Réaménagement du carrefour et création d'un parking espace de vie Maison Garnault

Estimations

TRAVAUX VRD				
Réglage et compactage fond de forme	1,2	m ²	300	360 €
Fourniture et mise en œuvre d'un géotextile	2,0	m ²	300	600 €
Couche de fondation en GNT 0/60 ép. 30 cm	48,0	m ³	90	4 320 €
Couche de fondation en GNT 0/31.5 ép. 10 cm	58,0	m ³	30	1 740 €
Revêtement en béton désactivé pour parking	60,0	m ²	60	3 600 €
Revêtement en dalles bétons alvéolées y compris lit de pose et engazonnement	110,0	m ²	95	10 450 €
Reprofilage en GNT et préparation trottoir	58,0	m ³	20	1 160 €
Revêtement trottoir en béton	55,0	m ²	140	7 700 €
Réfection ponctuelle de chaussée du RD	65,0	m ²	200	13 000 €
SOUS DETAIL				50 480 €
TRAVAUX DE SIGNALISATION				
Marquage au sol en résine à froid - passage piétons et bande CDP	1 200,0	Fft	1	1 200 €
Marquage au sol place PMR	300,0	Fft	1	300 €
Marquage au sol avec résine pépites	75,0	m ²	22	1 650 €
Fourniture et pose panneaux de signalisation	260,0	u	5	1 300 €
Déplacement panneaux de direction	350,0	u	1	350 €
SOUS DETAIL				4 800 €
TRAVAUX MOBILIER URBAIN				
Fourniture et pose de supports vélos	400,0	u	4	1 600 €
Fourniture et pose d'un banc	850,0	u	1	850 €
Fourniture et pose de bornes amovibles en bois	210,0	u	3	630 €
Fourniture et pose d'un panneau d'information Commune	3 500,0	u	1	3 500 €
SOUS DETAIL				6 580 €
AMENAGEMENT PAYSAGERS				
Reprise sur stock et mise en œuvre de terre végétale	15,0	m ³	25	375 €
Fourniture et mise en œuvre terre végétale	35,0	m ³	60	2 100 €
Plantations d'arbres + tuteurs	300,0	u	6	pm
Plantations de massifs arbustives bas	48,0	m ²	25	pm
Préparation et engazonnement	5,2	m ²	280	1 456 €
SOUS DETAIL				3 931 €
TOTAL HT TRAVAUX VRD				87 826 €
TOTAL HT ETUDES - DEMOLITIONS - TRAVAUX VRD				129 678 €
TVA 20 %				25 936 €
MONTANT TTC BASE				155 613 €

Suite à cette revalorisation du coût des études et des travaux, Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

AR Prefecture

086-218600526-20241223-20242312_CT_04-DE
Reçu le 23/12/2024

DÉLIBÉRATIONS

N°106/2024

Coût de l'opération ²	Montant (€)	Financement	Montant (€)	%
<u>Détailler les principaux postes :</u>				
<ul style="list-style-type: none"> • Acquisitions immobilières • Travaux • Matériel • Prestations intellectuelles • Autres 	129 678 €	<u>Aides publiques :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Etat – DETR – Arrêté n°2023/SPM/63 en date du 22 décembre 2023 • Etat – DSIL/DETR – nouvelle demande 2025 • Collectivités locales et leurs groupements : <ul style="list-style-type: none"> • Région..... • ... • Départements (Amende de police) • Communes ou groupements de communes..... • Etablissements publics..... • Autres... (à préciser) <ul style="list-style-type: none"> - Fonds de Solidarité Territoriale, etc... <u>Autofinancement :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds propres..... • Emprunts..... 	30 000 € 53 000 € 20 000 € 26 678 €	23,13 40,87 15,42 20,58
Coût total HT.....	129 678 €		129 678 €	100
TVA.....	25 936 €			
Coût total TTC.....	155 613 €			

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Maire à faire la demande de subvention DSIL/DETR comme présenté ci-dessus et de signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme,
 En mairie, le 17 décembre 2024

Le secrétaire de séance,
 Olivier PIN



Le Maire,
 Gilles BOSSEBOEUF



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Prefecture

086-218600526-20241223-20242312_CT_04-DE
 Reçu le 23/12/2024